

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	0
Quorum	5

SÉANCE DU 21 MARS 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Madame Suzanne BROLLY et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

B/2024/004 : NPNRU - Strasbourg-Neuhof - Secteur Hautefort et Marschallhof : Requalification et résidentialisation de 676 logements et création de 7 logements. Autorisation de programme

Il est décidé :

1. D'abroger les délibérations n° B/2019/054 du 28 novembre 2019 et n° B 2022/010 du 22 mars 2022.
2. D'autoriser le programme de travaux de requalification et résidentialisation de 676 logements et la création de 7 logements, situés dans les secteurs Marschallhof et Hautefort à Strasbourg-Neuhof, regroupant les adresses suivantes :
 - 13-5-7-9-11-13 rue de Périgueux (65 logements),
 - 4-6 et 17-19 rue du Commandant François (38 logements),
 - 2-4-6, 5-7, 8 et 11-13 rue Jean Mermoz (113 logements),
 - 6-8 et 7-9 rue Maryse Bastié (69 logements),
 - 3-5 rue Antoine de Saint-Exupéry (20 logements),

- 15-17 allée Reuss (16 logements),
- 5-7-9-11 rue du Marschallhof (64 logements),
- 1-3-5-7-9 rue Vercors (50 logements),
- 50 rue de la Klebsau (7 logements),
- 41-43-45-47-49 allée Reuss (54 logements),
- 13-15 rue Brantôme (15 logements),
- 17A-17-19-21 rue de Brantôme (29 logements),
- 18-20-22 rue Brantôme (30 logements),
- 9-11 rue du Commandant François (16 logements),
- 8 rue Ingold (42 logements),
- 3 rue Hautefort (48 logements).

Le prix de revient de cette opération s'élève à **46 923 354 € TTC** (TVA 5,5 %).

3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme